Mövenpick prend option

La chaîne Mövenpick pourrait bientôt ouvrir son troisième établissement en Tunisie, aux Berges du Lac, suite à un accord réalisé avec un investisseur local pour la construction d'un cinq étoiles. Rappelons que la chaîne suisse est aussi en pourparlers pour la gestion du Palm Beach Palace à Djerba.

Port El Kantaoui et Cap Monastir : nominations

Le ministère du Tourisme a annoncé la nomination de Salem Jarou au poste de PDG de la Société de Développement de Sousse Nord-Port El Kantaoui. M. Jarou, ingénieur en bâtiment, était jusqu'en 2011 conseiller technique du Ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire.

Chiheb Trimech est nommé PDG de la Compagnie Touristique Arabe Marina Cap Monastir. M. Trimech, diplômé en gestion, a occupé de 2008 à 2012 le poste de Directeur Général à la Cour des Comptes au sein de la Chambre régionale de Sousse.

Syphax Airlines : chiffres en hausse

La compagnie de Mohamed Frikha vient de publier ses chiffres au 30 septembre 2013. Avec 7 avions contre 2 en 2012, Syphax Airlines accroît son trafic passagers de près de 400% par rapport à la même période de l'année dernière avec 379 904 passagers contre seulement 76 331 passagers au 30 septembre 2012. Cette accroissement touche aussi bien l'activité régulière (183 790 passagers au lieu de 38 958) que charter (196 114 au lieu de 37 373). Le coefficient de remplissage de la compagnie passe de 54% en 2012 à 66% en

2013. Les revenus de la compagnie passent de 22 millions de dinars à 86 millions pour une recette moyenne passager en recul de 48 dinars, soit 276 dinars durant les 9 premiers mois de 2012 contre seulement 228 dinars pour la même période en 2013.

Statistiques : notre dossier fait débat

Notre dossier sur la crédibilité des statistiques du tourisme (« **Le vrai bilan du tourisme tunisien** ») a eu beaucoup d'écho. Parmi les nombreuses réactions, le Ministre du Tourisme, Jamel Gamra, a tenu à nous convier à une sorte de "confrontation" avec la Direction des statistiques.

Il ressort de cette réunion que toutes les « arrivées aux frontières » ne peuvent s'assimiler à des « touristes », même si c'est le cas pour la quasi totalité des arrivées européennes. Mais la Direction des statistiques se dit forcée de faire une telle assimilation, du fait que le ministère de l'Intérieur ne leur communique pas les données sur la sortie des visiteurs.

Cette ignorance des dates de sortie, et donc de la durée de séjour réelle, contraint l'ONTT à un calcul quelque peu cavalier : la « durée de séjour » est obtenue en divisant le nombre de nuitées hôtelières par le nombre d'arrivées aux frontières ! Dans le cas des Libyens, par exemple, la durée de séjour dans le pays (0,5) est le résultat du rapport entre les nuitées passées par les touristes libyens fréquentant les hôtels (qui sont au nombre de 394 510) par le nombre global des entrées libyennes (1,9 millions), sans prendre en compte le nombre de nuitées passées par les 1,6 millions restants (« touristes » ou non).

Nous avons suggéré qu'en l'absence des données fournies par le ministère de l'Intérieur, l'ONTT pourrait procéder périodiquement (tous les deux ans par exemple) à une enquête aux frontières pour définir la structure de ses visiteurs algériens et libyens, afin d'établir une typologie de ces visiteurs.

Suite à ce débat, le ministre du Tourisme a chargé la Direction des statistiques de réfléchir à une nouvelle manière de présenter les statistiques. Il a également demandé d'étudier avec le ministère de l'Intérieur la possibilité, pour l'ONTT, de disposer de l'ensemble des données figurant sur la « fiche de police » des visiteurs non résidents, y compris leur motivation de voyage.

De son côté, la FTH vient de décider la création d'une cellule des statistiques qui se chargerait, en collaboration avec l'ONTT, du suivi des réalisations du secteur.

Sale temps pour l'hôtellerie

« Le potentiel du tourisme est toujours là, mais on ne peut rester longtemps sans engager les réformes nécessaires. Il y a tellement de réformes à mener, mais l'ambiance n'est pas propice. » Le président de la FTH, Radhouane Ben Salah, exprime son désarroi dû notamment au « manque de visibilité pour le pays qui se répercute sur le tourisme ».

Tout en concédant que la conjoncture n'est pas alarmante pour le secteur — puisque la forte baisse du marché français est quelque peu rééquilibrée par l'augmentation prévisible des réservations des marchés britannique et allemand, aussi bien pour l'hiver que pour l'été 2014 — il souligne le danger qu'il y aurait pour les hôteliers à subir plus longtemps la situation actuelle. « Pour le même chiffre d'affaires, la rentabilité est divisée par deux, à cause de la quasi stagnation des prix de vente et surtout de la hausse vertigineuse des coûts », souligne-t-il.

Ce danger, on commence déjà à en entrevoir les conséquences avec les fermetures d'hôtels pour cause de difficultés financières qu'on espère seulement saisonnières. Ils viennent s'ajouter à la centaine d'hôtels endettés obligés de passer sous les fourches caudines de l'AMC, la future société de gestion d'actifs (lire notre article de décembre 2012).

Les traditionnels bons élèves de notre hôtellerie ne sont pas épargnés.

Certains sont contraints de "se mettre à l'abri" d'une franchise de chaîne étrangère — comme c'est le cas du Sultan Hammamet rejoignant la chaîne Sentido — ou d'un contrat de gestion pour compte qui leur est moins favorable qu'il n'aurait pu l'être avant 2011. Quant aux hôtels sous contrat de location, ils subissent la pression de leurs locataires pour baisser le loyer. Pire, certains propriétaires n'arrivent plus à retenir la chaîne locataire, même au prix d'une baisse drastique du loyer comme cela a été le cas avec le Club Med à Hammamet.





Radhouane Ben Salah, président de la FTH, et Mohamed Belajouza, PDG de la chaîne Seabel.

Il est vrai que de rares hôteliers résistent à ce "bradage forcé", mais ils ne sont pas légion. C'est le cas de la chaîne Seabel qui a préféré mettre fin à la location de l'hôtel Aladin Djerba plutôt que de réviser son loyer. Mohamed Belajouza, PDG de la chaîne, ne voit dans cette décision « aucune bravoure » mais « une question de principe ». Et pourtant il a été contraint ensuite de fermer l'hôtel (jusqu'au mois d'avril 2014) à cause de l'effondrement du marché français, principal pourvoyeur de clients de l'hôtel.

On est donc bel et bien en face d'une dépréciation de notre patrimoine hôtelier. La ruée des chaînes internationales telles que Hilton, Mariott et

autres Four Seasons sur les hôtels de ville ou les resorts le prouve plus qu'elle ne l'infirme. Ces chaînes sont mieux placées que d'autres pour "flairer les bonnes opportunités" et prendre des options (qu'elles peuvent toujours annuler) au moment où les prix sont en baisse.

Au vu de cette détérioration, l'immobilisme de l'administration détonne. La seule réforme de l'Open Sky, dont l'ajournement n'a pu empêcher la descente aux enfers de Tunisair, aurait pu apporter une clientèle nouvelle, et donc un répit, pour des régions comme Djerba dont le manque de liaisons aériennes est patent. A titre de comparaison : en Espagne, l'Open Sky s'est accompagné d'une fidélisation de la clientèle et d'une progression des dépenses moyennes par séjour. Marrakech a vu exploser le nombre des palaces et des hôtels 5 étoiles depuis l'Open Sky.

Nous, en bloquant l'accord Open Sky prétendument pour sauver Tunisair, nous aurons la faillite de Tunisair et celle de nos hôtels. On s'étonne de ne pas voir les hôteliers plus revendicatifs pour la mise en place d'une telle réforme. Sans oublier celle de l'ONTT, qu'on désespère de voir se réaliser un jour.

Sale temps pour l'hôtellerie et pour les hôteliers.

Au sommaire du magazine Le Tourisme n°22

Retrouvez dans **Le Tourisme** n°22 du 1er décembre 2013 :

- Conjoncture : sale temps pour l'hôtellerie
- AG de la FTAV : les agences de voyages veulent faire leur révolution
- "Les statistiques officielles sont-elles crédibles ?" Les suites à notre dossier du n°21
- Rétrospective : deux ans de "Politique et Société"

Plongée : mise à niveau

Un stage de mise à niveau des moniteurs de plongée tunisiens a été organisé par la fédération tunisienne (FAST) avec le soutien de l'ONTT. Cette formation a été assurée du 24 au 26 novembre par deux instructeurs français, dont le vice-président de la fédération française de plongée, qui ont ensuite visité plusieurs centres tunisiens.

La FAST compte par ailleurs inviter les présidents des trois plus grandes fédérations de Méditerranée (France, Espagne et Italie) pour un séjour en Tunisie en janvier. Selon Abdelkrim Boujemaa, revenu à la tête de la FAST depuis un an, le nombre de plongeurs étrangers en Tunisie a chuté à moins de 2000 par an, contre plus de 12 000 au début des années 2000.

(Photo : "La Tunisie sous-marine", Selim Baccar et François Brun, Lalla Hadria éditions 2013)

Exposition : Sfax en photos

"Le Projet Sfax" a réuni en mai dernier 29 artistes photographes venus d'Europe et de tout le Maghreb. Leurs photos sont exposées jusqu'au 15 décembre au musée de la Kasbah et dans l'espace public (dans la médina et aux "Cent-mètres"). Organisée par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, l'exposition sera ensuite visible à Tunis (Palais Kheireddine, du 20 janvier au 5 février) puis en Europe. Le projet vise notamment à soutenir la candidature de la médina de Sfax pour être inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Humanité.



L'exposition aux "Cent-mètres". Ci-dessous : photos d'Omar Kheiraoui (Italie) et Karim Boumais (Maroc).



©LeProjetSfax/*Omar Kheiraoui*



©Le

Tourisme culturel : sur les traces de Klee et Macke

Le célèbre "Voyage de Tunis" va avoir cent ans. C'est en avril 1914 que les peintres Paul Klee et August Macke ont effectué en Tunisie un voyage qui a marqué l'histoire de l'art : « La couleur me possède », s'y est exclamé le peintre suisse.

A l'occasion du centenaire de l'événement, cette phrase a été mise en exergue par l'agence allemande Spillmann, spécialisée dans le tourisme culturel, pour commercialiser un voyage sur ce thème du 8 au 15 février. Au programme : visite des principaux sites culturels de Tunisie, d'un atelier d'artiste, du Centre Culturel de Hammamet et de la maison habitée jadis par les deux peintres à Ezzahra.

Selon la TAP, il sera suivi d'un grand événement avec deux concerts de la Bachakademie de Stuttgart, à Tunis le 11 mars et à Carthage le 13.

Tabarka Beach devient La Cigale

C'est finalement sous l'enseigne La Cigale Hotel Golf & Thalasso qu'ouvrira en mars prochain l'ex-Tabarka Beach, racheté par des investisseurs qatariens. Entièrement rénové et redécoré, l'hôtel pourrait être affilié à Leading Hotels of the World. Il offrira les services d'un vrai palace, à l'instar des deux autres prestigieux établissements La Cigale à Doha (photos) et Beyrouth.

